Document generated on 04/24/2024 11:39 a.m.

Documentation et bibliothèques

UNICAT/TELECAT : évolution du projet et perspectives d'avenir

Pierre Deslauriers

Volume 23, Number 3, September 1977

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1055228ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1055228ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Deslauriers, P. (1977). UNICAT/TELECAT : évolution du projet et perspectives d'avenir. *Documentation et bibliothèques*, *23*(3), 153–160. https://doi.org/10.7202/1055228ar

Article abstract

The on line cooperative system of automated cataloguing UNICAT/TELECAT is now in its third year of operation. It has 17 users including university, government and public libraries. This article describes the évolution of the system in relation to the following: normalization, size of the data bank (union catalog, location catalog), reorganization of the infrastructure and cooperative effort of all the users in technical and financial matters. Finally the development plan for the coming years is presented. The objectives of this plan are to develop this system into a total system of library management.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1977

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

UNICAT/TELECAT [1]: évolution du projet et perspectives d'avenir

Pierre Deslauriers
Chargé des projets coopératifs des bibliothèques universitaires du Québec
Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
Montréal

Le système coopératif de catalogage automatisé en accès direct UNICAT/TELECAT est maintenant dans sa troisième année d'opération et compte 17 usagers parmi lesquels on retrouve des bibliothèques universitaires, gouvernementales et publiques. Cet article décrit l'évolution du système par rapport aux aspects suivants: normalisation, taille de la banque de données (fichiers-sources et fichier collectif), réorganisation de l'infrastructure et effort de coopération consenti par tous les usagers, tant au niveau technique qu'au niveau financier. Enfin, on présente le plan de développement prévu pour les prochaines années dont les objectifs sont de faire évoluer ce système vers un système de gestion complet de bibliothèques.

The on line cooperative system of automated cataloguing UNICAT/TELECAT is now in its third year of operation. It has 17 users including university, government and public libraries. This article describes the évolution of the system in relation to the following: normalization, size of the data bank (union catalog, location catalog), reorganization of the infrastructure and cooperative effort of all the users in technical and financial matters. Finally the development plan for the coming years is presented. The objectives of this plan are to develop this system into a total system of library management.

El sistema cooperativo de catalogación en acceso directo UNICAT/TELECAT funciona desde tres años y cuenta con 17 usuarios entre los cuales encontramos bibliotecas universitarias, gubernamentales y públicas. En este artículo la evolución del sistema está descrita con relación a los aspectos siguientes: normalización, tamaño del banco de datos (catálogos fuentes y catálogo collectivo), reorganización de la infraestructura y esfuerzo de cooperación de parte de los usuarios tanto en los téchico que en lo financiero. En fin el autor expone el plan previsto por los proximos años cuyo objetivo es de obtener un sistema de gestión total de las bibliotecas.

Le projet conjoint de télécatalogage en coopération des universités du Québec et de l'Ontario[2], maintenant identifié par le sigle UNICAT/TELECAT, s'achemine vers sa quatrième année de fonctionnement. Après des débuts difficiles dont les causes peuvent être attribuées autant à l'élément

1. UNICAT: Union Catalogue; TELECAT: Télécatalogage.

2. Afin de bien situer les origines et la nature du projet, le lecteur voudra bien se référer aux deux articles de Rosario de Varennes parus dans: *Documentation et bibliothèques*, vol. 20, no 2 (juin 1974), 69-76; *Bulletin de la bibliothèque nationale du Québec*, vol. 9, no 2 (juin 1975), 5-7.

technique qu'à l'élément humain, la première année d'opération (janvier 1974 — mai 1975) se terminait par un bilan positif. Les huit usagers initiaux, soit les universités Brock, Guelph, McMaster, Toronto, Western, York, Laval et McGill, avaient réussi à démontrer qu'un tel système *coopératif* pouvait fonctionner au plus grand profit de la communauté concernée.

L'entente[3] initiale entre le Conseil des universités de l'Ontario (COU), représentant les universités ontariennes, et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), représentant les universités québécoises, prévoyait la participation des Universités Laval et McGill dès la phase initiale du projet. L'entrée des autres universités québécoises était prévue au cours de la première année d'opération du système. Les difficultés techniques éprouvées durant l'an I (pannes du système dues à une surcharge d'usagers, pénurie de ports d'entrée, rodage de la programmerie, etc.) ont repoussé l'entrée des autres usagers québécois jusqu'à la deuxième partie de l'an I, soit de janvier à juin 1975, et au rythme de un par mois. Cette procédure d'acceptation des nouveaux usagers avait été adoptée à la lumière de l'expérience acquise au début de cette première année alors qu'un trop grand nombre d'usagers constituant une surcharge non prévue au système ordinolingue avait, par la suite, causé des pannes fréquentes. Les autres universités québécoises, soit Montréal, Concordia, Sherbrooke et Bishop's, firent donc leur entrée dans le système selon leur ordre d'énumération.

Par contre, une des recommandations du rapport final[4] de l'an I de l'Office of Library Coordination, organisme coordonnateur du projet, suggérait la possibilité d'offrir l'accès au système à des institutions non universitaires. Les usagers d'alors, conscients de l'apport d'usagers non universitaires au développement du fichier collectif, entérinaient cette recommandation. C'est ainsi qu'au début de l'an II du projet (juin 1975 — mai 1976), la Bibliothèque nationale du Québec, la bibliothèque du ministère des Affaires extérieures (Ottawa) et la bibliothèque publique de Hamilton se sont jointes au système, suivies par la suite des universités Lakehead et Laurentienne. D'ici peu, une bibliothèque du réseau des bibliothèques gouvernementales québécoises, la Bibliothèque administrative (Complexe G, à Québec) sera rattachée au système.

Évolution du projet

Fichiers-sources

Les fichiers-sources du système comprennent tous les dossiers disponibles du MARC/LC (Library of Congress) et du MARC/CAN (Bibliothèque nationale du Canada) soit, au 11 janvier 1977, 710,260 dossiers du MARC/LC[5] et 36,454 dossiers du MARC/CAN[5], dont 220,912 en actif et 525,802 en passif (accessibles le lendemain de la demande). À cause d'un trop grand taux de duplication avec les dossiers du MARC/LC et des coûts élevés d'emmagasinage, les usagers du système ont reporté à plus tard l'accès aux dossiers du MARC/BNB (British Museum). Par contre, l'INTERMARC ou MARC français sera inclus dans la banque de données dès que la Bibliothèque nationale du Canada en aura terminé la conversion au format de communication du MARC canadien. La Bibliothèque nationale du Québec fournit, depuis février 1977, un service de dossiers sur bandes magnétiques; ces dossiers correspondent aux notices du Laurentiana et feront partie de la banque de données du système en tant que fichiers-sources. Les usagers ont donc accès à une banque de

3. *Terms of Quebec Participation in the OULCS Monograph Demonstration Project,* Toronto, July 1973, 1 p.

4. Council of Ontario Universities. Office of Library Coordination, *UNICAT/TELECAT: a Report of the Cooperative Use of a Computer Based Cataloguing Support System.* Prepared by the Office of Library Coordination for the Board for Library Coordination, Toronto, Council of Ontario Universities, 1975, p. 11.

5. University of Toronto. Library Automation System, *Report to COU,* Toronto, January 11, 1977. (Rapport hebdomadaire).

données considérable et déjà, selon les statistiques internes de certains usagers, cette banque fournit les dossiers bibliographiques d'environ 75 à 80% de leurs acquisitions, éliminant d'autant le catalogage original.

Fichier collectif

La caractéristique essentielle du système UNICAT/TELECAT est sans contredit l'existence du fichier collectif. Ce fichier comprend tous les dossiers traités (ou catalogués) par les usagers depuis la mise sur pied du système, soit maintenant près de 318,737 dossiers.[5] L'avantage principal de ce fichier est d'éliminer la duplication du catalogage chez les usagers puisque ces derniers ont accepté le principe qu'un dossier traité une fois l'est pour tous les usagers d'une même langue, de telle sorte que les usagers subséquents d'un dossier sont liés par un dossier du fichier collectif. Nous aurons l'occasion de traiter plus loin de l'effort de normalisation consenti par tous les usagers.

À long terme, ce fichier servira de base à la plupart des opérations et services de bibliothèques, dont la recherche pré-commande (certains usagers ont d'ailleurs commencé à utiliser la banque de données à cette fin), le prêt entre bibliothèques (tous les utilisateurs d'un dossier étant identifiés) et la rationalisation des collections découlant de l'accès facile et rapide aux collections des divers usagers.

Normalisation

Un système coopératif du type UNICAT/TELECAT requiert que tous les usagers adhèrent volontairement à des normes d'entrée des données. Ces normes minimales[6] pour le traitement des dossiers comprennent l'adoption d'un format de communication basé sur le MARC/CANADIEN[7], les *Règles de catalogage anglo-américaines,* l'ISBD(M) et les vedettes-matière (*Library of Congress Subject Headings* pour les anglophones et le *Répertoire des vedettes-matière de Laval* pour les francophones). Dans la mesure du possible, les usagers ont décidé de ne pas déroger à ces normes, sauf pour des raisons de nature pratique ou d'exigences communes.

Une autre normalisation s'est avérée nécessaire au niveau du traitement des dossiers. Il est inévitable, dans un système coopératif, que des erreurs se glissent dans les dossiers. Même les fichiers-sources (MARC/LC, MARC/CAN) comportent des erreurs. Il a donc fallu trouver un mécanisme capable d'assurer une certaine uniformité au fichier collectif. Dans chaque institution, on a désigné un «éditeur local» qui assume la responsabilité de la qualité des dossiers par rapport aux normes en plus de veiller à l'application des *Directives pour corriger les dossiers* du fichier collectif.[8]

On se rendra facilement à l'évidence que sans l'acceptation de normes par tous les usagers, il serait impossible d'en arriver à l'uniformisation des données du fichier collectif. Ce n'est que par un effort commun et constant que les participants ont pu réussir à s'entendre sur des normes communes.

Depuis le mois de juillet 1976, l'organisation du projet UNICAT/TELECAT a été largement modifiée pour faire place à une structure beaucoup mieux adaptée au nombre d'usagers et à leur dispersion à travers le Québec et l'Ontario. Il était, en effet, devenu très difficile et surtout très onéreux de réunir environ 40 représentants des institutions membres, au rythme d'une

6. *Normes bibliographiques pour le fichier collectif du système coopératif UNICAT/TELECAT.* Rev. et mises à jour, 23 juillet 1975, Montréal, CREPUQ, 1976, 40 p.

7. *Format de communication du MARC canadien: monographies,* 2e éd., Ottawa, Bureau du MARC canadien, Direction de la recherche et de la planification, Bibliothèque nationale du Canada, 1974, 163 p. Annexes A-N. Textes anglais et français tête-bêche.

8. *Directives pour corriger les dossiers du fichier collectif du télécatalogage coopératif Québec-Ontario.* Rev. et mises à jour au 4 juillet 1975. Traduction de Pierre Deslauriers, Montréal, CREPUQ, 1975, 20 p.

Infrastructure

Tableau de l'infrastructure d'UNICAT/TELECAT

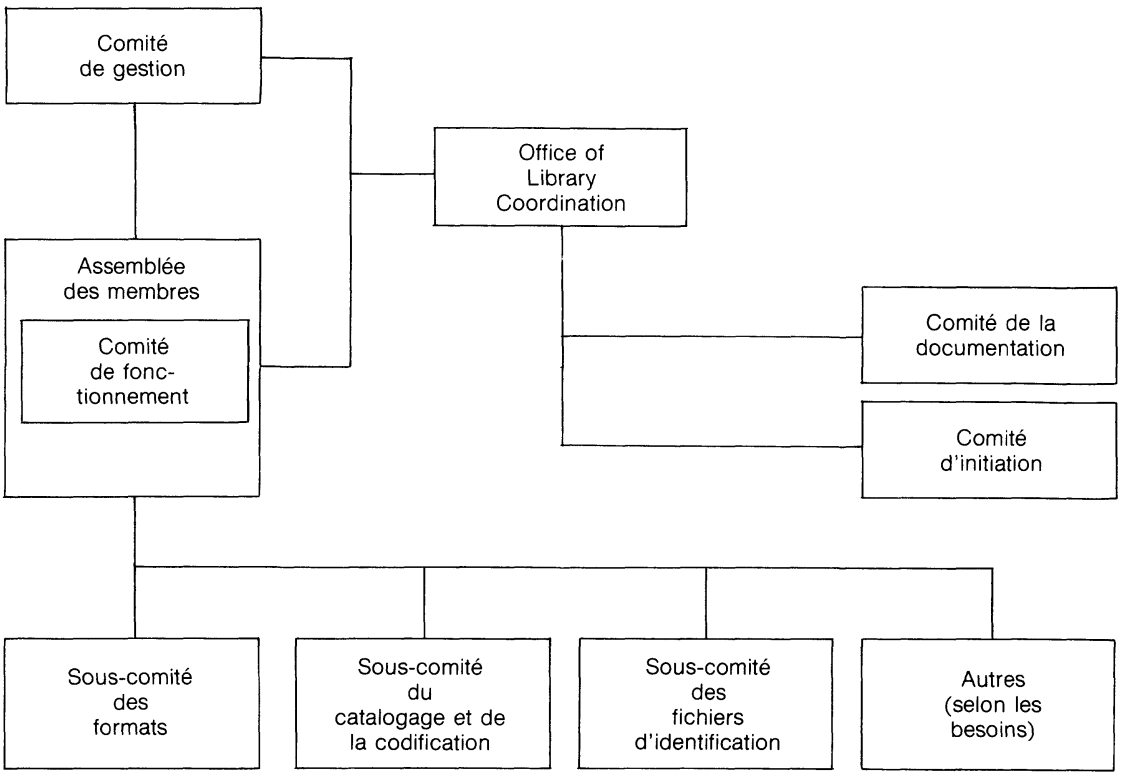

réunion par mois. D'un autre côté, il fallait trouver un mécanisme capable d'assurer à tous les usagers une pleine participation aux discussions et à la prise de décision. On a alors approuvé la création de divers sous-comités techniques, dépendant de l'Assemblée des membres, où l'on discute de toutes les questions d'ordre technique du système: les formats, le catalogage et la codification, ainsi que les fichiers d'identification. Ces sous-comités et leurs mandats sont les suivants:

1 — Sous-comité des formats.

a) Analyser et étudier les formats du MARC pour tout genre de matériel dont les monographies, les publications en série, la musique, les cartes géographiques, les manuscrits.

b) Évaluer les changements provenant des comités nationaux du MARC, tel MARBI, et faire des recommandations portant sur les changements proposés au Comité de fonctionnement.

c) Faire des recommandations au Comité exécutif concernant un éventuel format mixte.

Ce format devra tenir compte des facteurs d'économie, des contraintes actuelles du système et des conséquences de l'application de ces formats pour les diverses bibliothèques. On prendra également en considération toutes les améliorations possibles aux formats actuels. Tout au long de l'analyse des divers formats, on consultera des spécialistes de l'intérieur et de l'extérieur du groupe.

2 — Sous-comité du catalogage et de la codification.

a) Évaluer les normes de codification et

de catalogage actuelles et participer à leur développement.

b) Étudier et évaluer les changements proposés par les organismes nationaux et internationaux et faire au Comité de fonctionnement des recommandations concernant ces changements.

c) Faire des recommandations au Comité de fonctionnement concernant les solutions à apporter aux problèmes de codification et de catalogage tels que soumis par les usagers eux-mêmes, l'OLC, les autres sous-comités permanents ou ad hoc, ou confiés au sous-comité en question par le Comité de fonctionnement lui-même.

3 — Sous-comité des fichiers d'identification.

a) Analyser et étudier les systèmes de fichier d'identification actuellement en opération ou à l'étude.

b) Élaborer des fichiers d'identification pour les noms de personnes, les noms de collectivités et autres ainsi que pour les vedettes-matière en tenant compte du contexte bilingue du système.

c) Faire des recommandations au Comité de fonctionnement concernant les fichiers d'identification.

L'activité de ces comités est coordonnée par le Comité de fonctionnement entre chaque réunion de l'Assemblée des membres. Le président du Comité de fonctionnement participe également aux réunions du Comité de gestion composé des directeurs de bibliothèques. Ce Comité voit à l'élaboration des politiques d'ensemble du système, des budgets et s'occupe de divers problèmes de gestion, de concert avec l'Office of Library Coordination.

Coopération

L'expérience acquise au cours de la première année du système aura démontré la nécessité, au Québec, d'une liaison avec l'OLC de l'Ontario. Après l'étude de diverses possibilités, les usagers québécois ont délégué, d'avril à juin 1975, un représentant francophone chargé de travailler à l'Office of Library Coordination, à Toronto. Le rôle de ce dernier était d'abord de servir d'agent de liaison avec les usagers francophones du système pour tous les problèmes relatifs au système. Par la suite, en octobre 1975, un poste de chargé de projets fut créé à la CREPUQ pour assurer la coordination du projet auprès des usagers du Québec. Cette personne avait pour mission d'assurer la liaison entre les usagers du Québec et l'OLC, de tenter d'apporter des solutions aux problèmes journaliers des usagers québécois, de préparer les budgets et autres documents connexes à la demande du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ et, enfin, d'assurer la traduction française des textes officiels. Cette forme de coopération était devenue nécessaire en attendant la réorganisation du bureau de l'OLC et l'engagement d'un technicien bilingue pour pouvoir assurer des services améliorés à tous les usagers. À la suite de la présentation et de l'acceptation, par tous les usagers, du budget de l'an III[9], on procédera bientôt, à l'OLC, à l'engagement du personnel supplémentaire requis pour assurer ces services.

Partage des coûts

Depuis le début de la deuxième année du projet, tous les frais administratifs du système sont partagés entre les usagers sur la base du nombre de titres prévus durant l'année. C'est ainsi que les frais administratifs de l'OLC, ainsi que ceux de l'University of Toronto Library Automation Systems (UT/LAS), le fournisseur de services ordinolingues, sont partagés de cette façon. Depuis l'an III, on a inclus, dans la formule coopérative de partage des coûts, les frais de télécommunications. On avait prévu qu'à la fin de l'an I certaines amélio-

9. Council of Ontario Universities. Office of Library Coordination, *UNICAT/TELECAT Year III Cost Package*. Prepared by the Office of Library Coordination, Council of Ontario Universities, Toronto, October 1976, p.v.

rations techniques permettraient de diminuer les coûts de télécommunications: liaison en boucle, multiplixeur (cluster controller) permettant la liaison multipoint de huit périphériques sur une même ligne de télécommunication. Malheureusement, ceci ne s'est pas réalisé, pas plus que les économies qui devaient en résulter: les institutions continuent d'assumer le plein coût des télécommunications. Les usagers québécois, pour leur part, et ce depuis le début du projet, partagent les coûts en coopération selon la taille de l'institution pour tous les frais administratifs incluant les frais de télécommunications. Cette formule a été reprise cette année par tous les usagers du système et les frais de télécommunications sont maintenant partagés sur une base coopérative. Cette nouvelle répartition des frais permet aux usagers du Québec d'économiser environ $15,000 au seul chapitre des frais de télécommunications.

La recherche constante de formules qui rendent l'accès au système plus économique est une conséquence directe de l'esprit de coopération qui anime les usagers depuis les origines du projet, esprit sans lequel un tel système n'aurait pu évoluer depuis trois ans.

Perspectives d'avenir

En mai 1976, le fournisseur des services informatiques UT/LAS présentait aux usagers un plan de développement[10-11] du système de support catalographique. L'objectif de ce plan de développement vise à l'amélioration graduelle du système actuel pour le rendre beaucoup plus complet (i.e. englobant plus que la seule fonction catalographique). À long terme, ce plan permettrait de faire d'UNICAT/TELECAT un système complet pour la gestion des bibliothèques.

Les principaux objectifs du plan portent sur les aspects suivants:

1. Fichiers rétrospectifs des usagers

Certains usagers, dès avant leur adhésion au système, utilisaient déjà l'informatique pour traiter leurs dossiers: l'Université de Toronto, l'Université Guelph et l'Université Western Ontario, entre autres, possédaient des banques de données comprenant environ 1,300,000 dossiers catalographiques. Le principal problème qui fermait aux usagers l'accès à ces banques reposait sur le fait que les dossiers n'étaient pas enregistrés sur bande magnétique selon un format MARC complet; ils requéraient donc un programme de conversion pour être incorporés au fichier collectif. Il fallait d'abord trouver un moyen économique d'assurer aux usagers l'accès à ces banques de données, car l'idée de tout élever aux normes du MARC s'avérait beaucoup trop onéreuse. Il fallait également conserver l'intégrité du fichier collectif élaboré depuis 1974 par les usagers. La nouvelle formule d'organisation[12-13] des fichiers permettra donc aux usagers d'avoir accès à la banque principale de données, au fichier collectif et aux fichiers rétrospectifs de certains usagers grâce à un système d'index qui pointera vers les différentes banques de données. Les usagers auront alors accès à un nombre beaucoup plus grand de dossiers et la nouvelle organisation des fichiers permettra également de traiter certains dossiers en vue de la constitution d'un fichier local ou du fichier collectif.

2. Points d'accès

Les points d'accès actuels aux dossiers sont le numéro de fiche de la Library of Congress, le numéro ISBN et le titre exact. Le plan de développement prévoit un accès précis et élargi aux dossiers par auteur, titre

10. University of Toronto. Library Automation Systems, *Synopsis of Development Plans,* Toronto, UT/LAS, May 1976, 6 p.

11. University of Toronto. Library Automation Systems, *Collection Inquiry, Reporting and Control System (CIRC): System Overview,* Toronto, UT/LAS, June 1, 1976, 15 p. (Document no. C1000.0).

12. Erik Anttila, *Planning for the Future: a More Flexible File Arrangement for UNICAT/TELECAT,* Toronto, UT/LAS, April 13, 1976, 7 p.

13. Ralph Stierwalt, *Planning for the Future,* Toronto, Office of Library Coordination, COU, June 21, 1976, 5 p.

et sujet ou une combinaison de ceux-ci. Ce mécanisme d'accès aux dossiers ouvrira alors la porte à toute une série de possibilités de recherche bibliographique pour le catalogage d'abord mais, par la suite, pour le prêt entre bibliothèques et la référence.

3. Fichiers d'identification

Avec la mise en ordinateur d'un tel mécanisme de contrôle des vedettes-auteur et des vedettes-matière, une grande partie de la recherche manuelle encore nécessaire au niveau des catalogues officiels sera abolie. Ceci permettra d'identifier automatiquement les vedettes conformes aux normes utilisées en plus de la source d'où elles ont été tirées ou d'après laquelle elles ont été élaborées, ainsi que l'usager qui les aura créées ou utilisées. L'accès aux fichiers d'identification se fera sur la même base que l'accès aux dossiers bibliographiques tel que décrit au point 2.

4. Catalogue sur livres

Il est difficile, et surtout coûteux présentement, de produire des catalogues sur livres à partir du fichier collectif car tous les usagers d'un dossier sont identifiés sur un seul dossier dans le fichier collectif. On travaille présentement à l'élaboration d'un mécanisme qui permettra la production périodique de catalogues sur livres ou sur microfiches et de bibliographies spécialisées et grâce auquel on pourra analyser les collections en vue de la gestion pour un usager ou un groupe d'usagers.

5. Recherche bibliographique et système de prêt local à accès direct

Tout en ayant accès à une banque centrale de données et au fichier collectif, les usagers pourront alimenter un système de prêt local fonctionnant sur mini-ordinateurs; l'utilisation des mini-ordinateurs est rendue nécessaire à cause de la taille de la banque de données, du nombre d'usagers de cette banque et du type de transactions quotidiennes requises par les systèmes de prêts.

6. Contrôle des acquisitions

On sera en mesure de permettre, dans les années à venir, la gestion des acquisitions au niveau local: gestion des commandes, de la réception des volumes et des commandes en cours avec production automatisée des formules nécessaires à chaque opération.

7. Organisation du réseau

On étudie présentement la possibilité de réorganiser le réseau UNICAT/TELECAT afin de permettre une décentralisation au profit du niveau local pour implanter certains des modules de gestion mentionnés plus haut (le prêt, les acquisitions, la référence) sans toutefois que les usagers perdent les bénéfices de l'accès aux dossiers des autres usagers ou groupes d'usagers des fichiers centraux bibliographiques et des fichiers d'identification.

À cause de leurs répercussions sur plusieurs modules, les usagers ont accordé la priorité aux points d'accès additionnels, aux fichiers d'identification et à la production de sous-produits additionnels (voir 5). Le travail est déjà très avancé concernant les points d'accès additionnels et les fichiers d'identification et on peut espérer qu'à l'automne 1977 ces mécanismes seront en place et opérationnels. Quant aux autres, on peut présumer que, graduellement, compte tenu des coûts impliqués et du temps requis pour les études et les tests, ils seront mis sur pied d'ici deux à trois ans pour les usagers qui le désireront.

Conclusion

Le système UNICAT/TELECAT a d'abord été conçu pour servir à l'emmagasinage des données des divers participants, tout en leur fournissant la possibilité d'obtenir une gamme de sous-produits, de la façon la plus économique possible, compte tenu des investissements initiaux requis.

L'abandon complet du système manuel — Brock, Laval, Toronto: trois des usagers initiaux — constitue la deuxième étape vers

une automatisation plus complète des services techniques débouchant sur des services à l'usager améliorés. Le plan de développement proposé nous permet d'entrevoir qu'à plus ou moins long terme les usagers auront la possibilité d'adhérer à un système complet de gestion de bibliothèques permettant une utilisation plus rationnelle des ressources existantes.

DEUX IMPORTANTS LIVRES FRANÇAIS DÉSORMAIS DISPONIBLES AU CANADA

ROI RENÉ

Luxueuse biographie de René d'Anjou, fils de Louis II d'Anjou et de Yolande d'Aragon

Texte et dessins par Henri ENGUEHARD, douze aquarelles exécutées par Jean A. Mercier, reproduites en quadrichromie. 12½ × 9½. Reliure imitation cuir. 160 pages. £26.00 (C$48.00)

HENRI II PLANTAGENET

Vie de Henri II somptueusement décrite (prospectus sur demande)

Par Lucienne ESCOUBE. 88 dessins exécutés par Maurice POUZET et 14 illustrations hors texte en 8 couleurs. 12½ × 9. Reliure imitation parchemin. 192 pages. £30.00 (C$55.00)

Distributeur exclusif:

FUDGE AND CO. LTD.

Sardinia House, Sardinia Street, London, WC2A 3NW